

Intervention de Kévin Izorce
Inhumations sur les sépultures confessionnelles
Conseil Municipal du vendredi 06 février 2008

M. le Maire,

Je souhaitais intervenir rapidement à la suite de mon collègue Patrick Le Tallec pour élargir ses propos et vous faire une proposition.

Tout d'abord, vous savez que sur ce point particulier nous sommes en désaccord, non pas par principe mais parce que comme je l'ai exprimé à plusieurs reprises, notre souhait était de répondre aux attentes des personnes directement concernées par le texte que nous avons à voter ce soir.

Je suis le premier à reconnaître l'effort idéologique que constitue pour vous une telle démarche, et je vous remercie de cette avancée dans votre réflexion.

Mais justement, alors que vous faites un premier pas, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de la démarche en acceptant de regrouper les sépultures dans un espace distinct.

Sur une question comme celle-ci, aussi lourde de sens, j'ai envie de dire qu'on ne nous demande même pas notre avis d'hommes et de femmes. Il n'y a pas de juste milieu. On ne peut pas décider, nous, élus mais aussi citoyens, du dieu qui doit être vénéré, de l'existence même d'un dieu, des traditions et coutumes religieuses ou de la manière dont chacun doit prier. Même sur le territoire français, même sur le sol français, cela ne nous regarde pas tant que les pratiques de chacun restent dans le cadre des lois républicaines.

La demande formulée ce soir ne remet en rien en cause le principe de laïcité. Bien au contraire. Elle s'inscrit au cœur même de ce qu'est la France d'aujourd'hui. Un pays laïc, bien heureusement, un pays où la laïcité est la garante de l'unité nationale. Cette laïcité qui est la clé de voûte de notre république.

La clé de voûte d'une France qui est à l'origine même de ce principe, parce qu'elle a pour objectif de présenter un visage uni au monde.

Et ce n'est pas tout à fait le cas des autres pays, même de ceux qui nous entourent, qui ont chacun un projet de société différent du notre. Il y a quelques temps encore, la nationalité allemande était du domaine du droit du sang. La société britannique, quant à elle est basée sur ses communautés, marquées par l'origine ou par la classe sociale, et qui ne font que cohabiter les unes avec les autres, sans tisser de lien. La société espagnole accepte, elle, l'idée de nationalités différentes à l'intérieur d'un même ensemble. L'Italie, vis avec des tensions fortes entre régions. Et vous pouvez faire le tour de l'Europe, l'idée de la France c'est de vivre ensemble, chacun avec ses différences, mais sans ignorer l'autre.

C'est l'idée de cette France qui ne supporte pas la division et qui, parfois, la vit comme une blessure !

Et ce qui est vrai du point de vue national, l'est aussi du point de vue local.

Nous sommes un pays qui se veut unitaire. Nous refusons la logique d'une société qui creuse les inégalités.

C'est pour cela qu'il est douloureux pour la France plus que pour aucun autre pays de voir se déliter l'unité à laquelle nous aspirons, de la voir se dissoudre dans les communautarismes, dans les ghettos, de quartier, d'origine, de religion, de classe sociale.

C'est pour cela que la laïcité est la pierre angulaire de notre société.

Cette même laïcité que je retrouve dans les mots de certains élus au sein de cette assemblée, qui semblent avoir une vision différente de cette valeur.

Notre vision de la laïcité est claire. Pour nous, la laïcité est une question de respect : C'est le respect par la république des croyances et des pratiques de chacun, c'est le respect de la liberté individuelle de croire, comme celle de ne pas croire, c'est le respect de la diversité culturelle. Ce n'est ni le rejet, ni l'ignorance des religions et de leurs pratiques, qui entraînent inévitablement une frustration qui conduit, elle, au communautarisme.

Avec le texte que vous nous présentez, on a l'impression, et je le regrette, que l'on coupe la poire en deux. Que les élus ont entendu la demande, et c'est déjà une grande chose, mais qu'ils ne veulent pas y répondre. Et vous m'avez répondu, à plusieurs reprises, lorsque je proposais de regrouper les sépultures parce que cela est la demande que l'on ne pouvait pas répondre à toutes les demandes. Mais nous sommes là sur des questions sensibles, qui touchent à l'intimité des individus, à leurs croyances, à ce qu'il y a peut-être de plus personnel dans la vie d'un homme. Il ne s'agit pas de déterminer la hauteur d'un mur ou de savoir si on va faire pousser des platanes ou des palmiers dans le parc voisin.

Je ne vois pas où réside l'intérêt de proposer un texte en demi-teinte, qui ne réponde pas à la demande des intéressés.

Patrick le disait tout à l'heure, il est dommage également que nous n'ayons pas impliqué davantage les citoyens de notre ville qui sont concernés dans l'élaboration de cette disposition. Nous voulions éviter que ce soit Madame PS, monsieur MoDem et monsieur UMP qui fassent leur texte dans leur coin et c'est pourtant ce qui s'est produit.

C'est pour cela que, conformément à l'article 11 de notre Règlement Intérieur, je souhaite proposer devant vous la création d'une mission d'information et d'évaluation sur ce sujet, qui regroupera des élus, choisis selon le principe de proportionnalité mais aussi des citoyens qui pourront apporter leur réflexion.

Chaque élu a le droit de participer à une seule mission de ce type par an, et je souhaite que cela se fasse sur ce sujet, afin que le texte de ce soir ne soit pas un point final. Et puisque la demande que je formule ce soir doit être envoyée 30 jours avant, si vous me promettez ce soir que cette mission verra le jour prochainement, alors je voterai volontiers le texte que vous nous présentez, parce que cela serait le signal que le débat et votre réflexion sur cette question ne se terminent pas ce soir. Sinon, comme je vous l'ai dit en Bureau Municipal, nous ne pouvons pas voter pour ce texte parce qu'il ne répond pas aux attentes et c'est vraiment dommage.

Je vous remercie,